

Une parité quasi atteinte au ministère de la Culture, opérateurs nationaux et dans l'audiovisuel public

41%

de femmes à la tête **des établissements publics de la culture** (contre 30% en 2017)

41%

de femmes **directrices régionales des affaires culturelles** (DRAC) (contre 24% en 2017)

68%

de femmes à la tête **des 41 musées nationaux** (contre 47% en 2017)

60%

de femmes **présidentes des entreprises de l'audiovisuel public**



Une progression plus lente dans les établissements de la création artistique soutenus par le ministère de la Culture

36%

de femmes à la **direction des structures culturelles** soutenues par le ministère de la Culture (contre 29% en 2017)

Plus nombreuses que les hommes à la tête des **Frac et des centres d'art**



Les centres dramatiques nationaux montrent une nette progression : **42% de femmes à leur tête** (contre 21% en 2017)

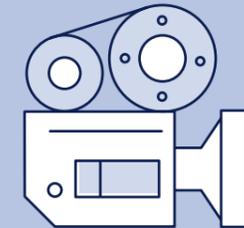
Les efforts doivent être poursuivis dans les **centre nationaux de création musicale, les centres chorégraphiques nationaux, les opéras et les scènes de musiques actuelles**

L'accès des femmes aux moyens de création et production

CINÉMA

40%

des avances sur recettes attribuées par le CNC à des femmes réalisatrices (contre 32% en 2017)



36%

des aides déconcentrées attribuées à des femmes dans le spectacle vivant (contre 33% en 2018)

La place des femmes dans la programmation artistique

31%

d'œuvres écrites par des femmes programmées dans le spectacle vivant



25%

des films réalisés par des femmes



46%

d'œuvres chorégraphiques réalisées par des femmes



Parité atteinte parmi les **commissaires des plus grandes expositions d'arts plastiques**



Edito

Le ministère de la Culture, partenaire de 100 Femmes de Culture depuis sa première édition, salue l'engagement et l'initiative de cette association pour rendre visibles les femmes aux parcours inspirants dans le domaine culturel. En récompensant ces femmes passionnées et porteuses d'une vision innovante, cet événement annuel permet de les faire connaître et reconnaître plus largement, offrant ainsi des représentations pour les futures générations ainsi que des « rôles modèles » aptes à susciter des vocations.

Le Ministère est engagé depuis 2017 dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, autant au sein de ses services et établissements que dans l'ensemble des politiques culturelles mais il reste encore du chemin à parcourir. La volonté d'avancer vers une représentation plus juste est désormais commune et partagée par une large partie du secteur, et les femmes présentes dans le jury ainsi que les lauréates de ce prix contribuent à porter cette conviction d'égalité qui est la nôtre. En mettant également en lumière des personnalités issues de la diversité, 100 Femmes de Culture œuvre en faveur d'un autre enjeu central pour le ministère,

MADAME LA MINISTRE DE LA
CULTURE RIMA ABDUL MALAK



celui d'une plus grande inclusivité dans le monde de la culture.

Faire progresser l'égalité et la diversité dans la culture, c'est promouvoir les principes démocratiques auxquels nous tenons. C'est aussi ouvrir la voie à une formidable opportunité de renouveau pour les secteurs culturels, et à travers eux, pour l'ensemble de la société. Place à 100 nouvelles inspirations, 100 visions audacieuses, 100 parcours exemplaires ! Félicitations à toutes !

CINÉMA, AUDIOVISUEL,
MUSIQUE, SPECTACLE VIVANT,
LIVRE, MODE, JEU VIDÉO,
PRESSE & MÉDIAS, DESIGN,
MÉTIER D'ART, GALERIES D'ART &
ARTS PLASTIQUES, MUSÉES,
PATRIMOINE, ARCHITECTURE...
L'IFCIC ACCOMPAGNE
LES ENTREPRENEUSES
CULTURELLES.

www.ifcic.fr

Institut pour le Financement
du Cinéma et des
Industries Culturelles

ifcic

La passion
de la culture.
L'expertise
du financement.

Les entreprises culturelles sont des acteurs économiques essentiels à la création, à la diversité, à la diffusion de la culture sur l'ensemble des territoires. La mission d'intérêt général de l'IFCIC est de soutenir leur développement en leur facilitant l'accès au financement. Grâce à des fonds dotés principalement par les pouvoirs publics, l'IFCIC accompagne depuis 1983 les producteurs d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles ainsi que toutes les entreprises des secteurs culturels et créatifs.

Rosalie Varda

Maitresse de Cérémonie
100 Femmes de Culture 2022
Membre du CA de Femmes de Culture
CEO Ciné-Tamaris



Je vous souhaite la bienvenue au Palais de Tokyo. Je suis très heureuse d'être parmi vous sous le signe de la culture et de l'amitié, avec, cette année, Agnès Jaoui, marraine de cette édition. Je ne suis pas sûre d'aimer beaucoup le terme de marraine car il y a une connotation religieuse qui n'a pas sa place ici, plutôt une sœur, car la sororité est importante et plus encore lorsqu'on est confronté aux horreurs de l'actualité. Les droits des femmes régressent dans beaucoup de pays, il ne faut pas oublier que ce sera toujours, pour certaines, un combat de maintenir la liberté d'expression, le droit à l'éducation, sans parler de la parité, du droit à la contraception et de l'avortement. Rien ne sera jamais totalement acquis.

Agnès Jaoui

Actrice, Scénariste,
Réalisatrice et Chanteuse
Marraine officielle
100 Femmes de Culture 2022



En réfléchissant ce matin à ce que je pourrais bien de vous dire, je me suis rendu compte que la culture et les femmes ont beaucoup en commun puisque toutes deux, les femmes comme la culture, ont de tout petits ministères et encore, pas dans tous les pays. Il suffit d'une crise pour leur ôter leur place et leurs droits. Elles sont essentielles et pourtant ne sont pas considérées comme telles et les mettre de côté semble toujours la plus pratique des solutions. Pourtant ce sont elles qui donnent et sauvent des vies. Il est un autre paradoxe, c'est que, malgré tous leurs points communs le monde de la culture n'a pas toujours bien accueilli les femmes, c'est le moins qu'on puisse dire. Aujourd'hui encore, si vous voulez réussir et gravir les échelons et bien je vous conseille l'armée plutôt que la culture. C'est pourquoi je salue l'initiative de Stéphane Paris, de Rosalie Varda et de toute leur équipe, et déclare cette cérémonie ouverte.

JULY 2022



Cécile Rap Véber

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SACEM, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ADMINISTRATION DU DROIT DE REPRODUCTION MÉCANIQUE (SDRM), VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COPIE FRANCE ET MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION DU BUREAU INTERNATIONAL DE L'ÉDITION MÉCANIQUE (BIEM).

« Que serait un monde sans femmes ? Que serait un monde sans culture ? Je suis très fière aujourd'hui en intégrant ce Jury, de pouvoir mettre en lumière à mon tour, comme ce fut mon cas en 2019, ces femmes de culture qui participent à faire avancer le monde ! »



Déborah Papiernik

SENIOR VP NEW BUSINESS & ALLIANCES STRATÉGIQUES CHEZ UBISOFT

« Heureuse de contribuer à mettre en lumière ces femmes remarquables du vaste champ de la culture. Leur talent et leur audace inspirent le monde ! »



Eva Nguyen Binh

PRÉSIDENTE DE L'INSTITUT FRANÇAIS ET AMBASSADRICE POUR L'ACTION CULTURELLE EXTÉRIÈRE DE LA FRANCE

« Participer au jury des 100 femmes de la culture est une opportunité de mise en valeur de beaux parcours de femmes dans la culture. J'y vois une façon de tendre la main aux autres et de s'entraider, c'est l'expression de la solidarité nécessaire. »



Carole Bienaimé Besse

PRODUCTRICE, CINÉASTE ET MEMBRE DU COLLÈGE DE L'ARCOM

« Je rejoins avec beaucoup de plaisir ce jury d'exception pour mettre en lumière des personnalités inspirantes qui contribuent au rayonnement de la culture en France et dans le monde. »



Colette Barbier

DIRECTRICE DE LA FONDATION PERNOD RICARD, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION LA SOURCE ET MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CENTRE POMPIDOU ET DE L'ENSAD PARIS

« Ravie de faire partie de ce jury qui me donnera l'occasion de mettre en avant des femmes talentueuses et attentives aux problématiques du monde d'aujourd'hui. »



Marine Serre

CRÉATRICE ET FONDATRICE INDÉPENDANTE DE SA MARQUE DEPUIS 5 ANS
NOMMÉE AMBASSADRICE DU DESIGN CIRCULAIRE POUR LA MODE PAR LA FONDATION ELLEN MACARTHUR.

Le concept de sororité est au centre de notre démarche créative et entrepreneuriale. Aujourd'hui 80% des managers de la maison Marine Serre sont des femmes et 100% de notre COMEX est féminin

Stéphan Paris

Directeur fondateur
Femmes de Culture & 100 Femmes de Culture



Merci à toutes et à tous d'être présents aujourd'hui pour cette 4ème édition 100 Femmes de Culture que nous sommes très fiers d'organiser dans ce lieu si inspirant qu'est le Palais de Tokyo.

Merci à Rosalie Varda d'avoir accepté d'être la maîtresse de cérémonie et merci à Agnès Jaoui d'avoir accepté de nous accompagner.

Merci aux jurées Colette Barbier, Carole Bienaimé Besse, Eva Nguyen Binh, Déborah Papiernik, Cécile Rap Veber et Marine Serre d'avoir accepté de sacrifier une partie de leurs vacances pour réussir une nouvelle fois à nous surprendre par la richesse de ce palmarès.

Merci à mes présidentes Patricia Barbizet et Héléne Fulgence ainsi qu'à ma trésorière Laurence le Ny, pour leur soutien précieux au quotidien.

J'en profite pour remercier également ma fidèle collaboratrice Cora Stein qui a abattu un travail incroyable pour contribuer à la réussite de cette édition.

Comme le timing est très serré, avant de passer la parole à ma Présidente, ma première présidente, je tiens à remercier celles et ceux sans qui cet événement n'aurait pas lieu :

Le ministère de la culture représenté par la Ministre de la Culture, Rima Abdul Malak. **Le Palais de Tokyo** : Marianne Berger Laleix.

L'Institut pour le financement des industries culturelles et créatives : Karim Mouttalib.

L'Organisme Franco-Allemand pour la Jeunesse : Anne Tallineau . **UGGC Avocat** : Anne-Marie Pecoraro, Corinne Khayat et Julien Mayeras. **Société Générale** : Aurélie Deplus . **Ubisoft** : Raashi Sikka. **Chaumet** : Jean-Marc Mansvielt. **Sacem** : Cécile Rap Veber. **Profilculture** : Cyril Barthet et ses équipes Claire Loucopoulos, Chloé Roussel, Elodie Rigal et Céline Decrouy. **Iesa arts&culture** : Boris Grebille. **Club Réservoir** : Mary de Vivo. **Intaglio** : Stéphane le Sauter. **Audit Conseil Solution** : Damien El Mouchnino .

Un mot enfin sur le déroulé des échanges. L'annonce des 100 Femmes de Culture se fera dans la voix des jurées tout au long de la rencontre. Lorsque vous êtes appelée vous pouvez si vous le souhaitez, vous lever. Comme vous le verrez, nous avons choisi cette année de mettre le plus possible à l'honneur les lauréates en leur donnant la parole et en les présentant une par une. Nous clôturerons les échanges et annonces par la remise des certificats, le passage au photo-call et une coupe de champagne.

Je vous remercie de votre attention et passe la parole à ma Présidente Héléne Fulgence qui va vous présenter cette 4ème édition.

Héléne c'est à toi.



Héléne Fulgence

Présidente Femmes de Culture
Directrice du Patrimoine de CHANEL

Chère Agnès Jaoui, Chère Patricia Barbizet, Chère Rosalie, Mesdames les jurées, Mesdames les lauréates, Mesdames et Messieurs, Nous célébrons aujourd'hui la distinction de 100 femmes que réunit la passion de l'art et de la culture, et le désir de les partager le plus largement possible, avec ambition, avec générosité, sans concessions. L'association Femmes de Culture, qui s'est constituée avec le projet de faire reconnaître chaque année 100 parcours inspirants au féminin, vient à son tour d'être reconnue d'intérêt général après seulement 3 ans d'existence. Utile à toutes et à tous, la démarche de rendre visible votre parcours, qu'il s'agisse de création, d'innovation, de rayonnement, de démocratisation, de transmission, de politique culturelle, souvent d'ailleurs de plusieurs de ces composantes à la fois.

Le jury 2022 propose un palmarès entièrement nouveau. Ses membres ont été attentives à la diversité des profils, des métiers, des secteurs, des parcours, des générations et des territoires.

La représentation des industries culturelles et créatives se poursuit cette année, à travers cette sélection qui distingue pour la première fois des personnalités des arts du Cirque, une cheffe étoilée, une créatrice de parfum, et, comme les années précédentes, ouvre le palmarès à des créatrices de mode et des

métiers d'art, et à des représentantes du secteur des jeux vidéo. Au total 14 secteurs sont représentés : la musique, le spectacle vivant, le patrimoine et les musées, l'édition, la photographie et les arts visuels, les métiers d'art, les médias, les nouveaux médias, le cinéma, le jeu vidéo, l'architecture, le design, la gastronomie, et la mode.

Une nouvelle fois, nous avons la chance de pouvoir organiser cette édition au Palais de Tokyo, où s'expérimentent toutes les formes de la création contemporaine et où s'édifie, au fil des projets et des rencontres, une plateforme de réflexion engagée. Cette identité du Palais, Cher Guillaume, Chère Marianne, rencontre directement les objectifs de reconnaissance et d'inclusivité de Femmes de Culture dans les domaines de l'art et de la création. Je voudrais donc remercier Stéphan Paris, directeur fondateur de Femmes de Culture, avec lequel j'ai le grand plaisir de partager et de soutenir les engagements qu'il a imaginés pour l'association.

Je remercie également les jurées, pour leur implication sans faille, le conseil d'administration de Femmes de Culture, notamment Laurence Le Ny et Rosalie Varda, et toutes celles et ceux qui participent à la réussite de cette belle aventure humaine.

Merci beaucoup.

Patricia Barbizet

Présidente d'honneur de Femmes de Culture
Présidente du CA de la Philharmonie de Paris
Présidente Temaris & Associés



Cher Stéphane, Chère Hélène, Chers tous et toutes, Chère marraine de cette édition, Chère Agnès Jaoui, c'est un immense bonheur de vous retrouver aujourd'hui. Ces cérémonies sont toujours un moment de grâce pour célébrer toutes ces femmes de culture, reconnues, estimées, talentueuses. Je souligne avec bonheur la reconnaissance générale de cette distinction, puisqu'avec cette quatrième édition ce

seront 400 femmes de culture et de qualité qui auront été reconnues. Notre prix a su prendre une place importante en seulement quelques années et quelques éditions. Vraiment, bravo à toutes pour tout ce que vous avez fait, toutes les jurées bien sûr, l'organisation, et vous toutes, femmes de culture pour votre parcours et votre talent. La reconnaissance n'est pas seulement française maintenant puisque France TV et TV 5 Monde couvrent également l'événement. Il est singulièrement important que la reconnaissance des artistes femmes s'inscrive aussi, au-delà de leur seul art, que leurs paroles portent. On a évoqué bien sûr les Iraniennes que je salue ici avec respect et admiration, et on doit se féliciter du nombre croissant de manifestations qui relaient la parole des artistes, pour que la parole des femmes de la culture soit portée encore plus largement dans le monde. Un simple exemple, il y a 20 ans Daniel Barenboim a créé un orchestre de jeunes Israéliens et Palestiniens, qui poursuivent toujours leur collaboration et portent haut cette parole de l'art à travers les différents pays, les différentes cultures, les différentes religions, les différentes civilisations. Je veux également souligner ici l'engagement de toutes les structures culturelles dans l'éducation notamment pour celles et ceux qui n'ont pas spontanément accès à la culture

: les jeunes publics, les publics éloignés de certaines pratiques culturelles, musicales, ou théâtrales etc... dont je salue ici l'implication. Aujourd'hui la Philharmonie de Paris, que j'ai l'honneur de présider, accueille une population toujours plus nombreuse et élargit ainsi la perception et l'importance de la culture au-delà des artistes ou des habitués. Toutes ces actions considérables, c'est vous qui les portez, c'est vous qui, par votre action de femmes de culture, donnez la possibilité qu'elles soient reconnues de plus en plus largement. Soyez-en toutes infiniment remerciées. Je vous souhaite une très belle édition, remercie les jurées, félicite chaleureusement toutes les lauréates.

Éléments biographiques

Patricia Barbizet. Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ES-CP-Europe), Patricia Barbizet a débuté sa carrière en 1976 au sein du groupe Renault Véhicules à la trésorerie, avant de devenir Directrice Financière de Renault Crédit International. En 1989, elle rejoint le Groupe Pinault en qualité de Directrice Financière et devient, de 1992 à 2018, Directrice Générale d'Artémis, société d'investissement de la famille Pinault. Elle a été vice-présidente du Comité d'Administration de Kering de 2005 à 2018. De 2014 à 2016, elle a également été CEO & Chairwoman de Christie's International et a présidé, de 2008 à 2013, le Comité d'investissement du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI). Mandats d'administratrice en cours : AXA, Total*, Administratrice Référente, Présidente du Comité Gouvernance et Ethique, membre du Comité des Rémunérations et du Comité Stratégie & RSE. Pernod Ricard*, Administratrice Référente, Présidente du Comité des Nominations, de la Gouvernance et de la RSE, et du Comité des Rémunérations. Columbus Holding.*




UGGC AVOCATS

UGGC AVOCATS

AU SERVICE DE LA CULTURE

Marianne Berger Laleix

Directrice générale déléguée Palais de Tokyo



Je suis très honorée d'accueillir encore cette année la nouvelle édition des 100 femmes de Culture.

J'aimerais, si vous le permettez, que nous ayons une pensée particulièrement solidaire avec ces femmes qui luttent partout dans le monde pour leurs libertés et particulièrement pour les femmes iraniennes. Nous avons, il y a 10 jours, apposé le nom de Mahsa Amini sur l'un des poteaux du Palais, afin que nous nous rappelions que les droits des femmes sont un combat jamais achevé.

Dans ce contexte, ce partenariat qui se poursuit depuis 4 éditions avec femme de culture est particulièrement important. Il reflète la force de nos engagements respectifs en faveur des femmes ; engagements qui nécessitent d'être renouvelés régulièrement pour continuer à faire progresser l'égalité des femmes et des hommes dans la société et dans le monde la culture.

C'est une grande fierté d'être le lieu qui accueille les promotions des femmes de cultures

dont les profils et les parcours sont autant d'exemples inspirants qui multiplient les horizons des possibles pour d'autres femmes, collègues, étudiantes, amies, sœurs, filles, etc

Parce que les institutions culturelles sont prescriptrices, le palais de Tokyo s'efforce à tous les niveaux de son action de contribuer à une meilleure égalité entre les hommes et les femmes qui sont le premier public de cet établissement et représentent 70% de nos visiteurs.

Cela commence évidemment par nos actions en direction des publics, avec des collaborations régulières avec le monde associatif impliqué au côté des femmes. Le Palais de Tokyo a ainsi régulièrement travaillé avec les structures d'accueil des femmes en situation d'exclusion ou victimes de violences conjugales, mais il travaille également au côté des familles monoparentales dans le cadre d'ateliers de médiation. Cela passe aussi par une utilisation du langage épïcène dans nos outils de communication afin que la langue ne soit pas une barrière mais un facteur d'inclusion.

Cela se poursuit évidemment, en tant qu'institution centrale dans la promotion des artistes contemporaines, par la programmation d'artistes femmes. Dès ce mercredi 19 octobre, vous pourrez découvrir notamment les expo

sitions de Livia Melzi, Minia Biabiany, mais aussi, au sein de l'exposition Shéhérazade, la nuit, quel titre évocateur, le travail d'Ana Vaz et de Lieko Shiga. En 2023, nous accueillons plusieurs femmes artistes au parcours remarquable pour des expositions monographiques majeures : Miriam Cahn en février, Laura Lamiel à l'été et Lili Renaud Dewar, lauréate du prix Marcel Duchamp l'an dernier, à l'automne. Ces monographies viennent aussi donner de la visibilité à des artistes qui n'ont encore jamais eu de grande retrospective en France malgré une carrière longue et de nombreuses expositions à l'international.

Au-delà des expositions nous promouvons, au sein de nos équipes, l'égalité et nous nous engageons dans la voie de la certification au label égalité, comme le Ministère de la Culture dans son ensemble. Toutes nos équipes sont formées, non seulement à l'égalité femme homme mais aussi à la lutte au quotidien contre les violences sexistes et sexuelles, nos recrutements sont repensés pour promouvoir l'égalité et nous échangeons très régulièrement avec la mission égalité pilotée par notre Ministère de tutelle.

Je sais que vous toutes, dans vos activités respectives, partagez ces combats qu'il nous faut continuer à faire vivre et amplifier sans cesse. Merci à vous toutes, et bravo.



SAISON AUTOMNE - HIVER
19 OCTOBRE 2022 - 08 JANVIER 2023

PALAIS DE TOKYO

MINIA BIABIANI
CYPRIEN GAILLARD
GUILLAUME LEBLON
LÍVIA MELZI

SHÉHÉRAZADE, LA NUIT
LE GRAND DÉSENVŌTEMENT
FOUDRE SENTIMENTALE
ARTE RADIO PART EN LIVE

LE PALAIS DE TOKYO REMERCIÉ SES PARTENAIRES
PALAIS DE TOKYO THANKS ITS PARTNERS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CIPRIEN GAILLARD, ROMMY, DUMPT
SHÉHÉRAZADE, LA NUIT
FONDATION CIPRIEN GAILLARD ROMMY DUMPT
JAPAN FOUNDATION
SUPPORT ANNUEL / ANNUAL SUPPORT
RICHARD MILLE
PARTENAIRES MÉDIAS / MEDIA PARTNERS
le Bonbon
TimeOut
TRAM
20 nova
Karamel
The New York Times

Timberland
Audi
PAC

© H. Yu. Wasy. Open & Seward. Tokyo, 2017. Courtesy of the artist and Kanto Museum of Art.

Sommaire

Regards croisés sur le Soft Power - Page 18

Hélène Fulgence, Présidente Femmes de Culture et Directrice du patrimoine de Chanel
Nathalie Obadia Fondatrice & dirigeante Galerie Nathalie Obadia
Eva Nguyen Binh, Jurée, Présidente Institut Français

Présentation du dispositif de Mentorat entre Femmes de Culture et l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (Ofaj) - Page 22

Anne Tallineau, Secrétaire générale Office Franco-Allemand pour la Jeunesse
Laurence Le Ny, Directrice Ecosystème Startup des ICC Orange & Ambassadrice Culture France 2030

Ask Mona : Que peut l'Art pour l'intelligence Artificielle ? - Page 24

Marion Carré, Présidente Co-fondatrice avec Valentin Schmite d'Ask Mona, Femme de Culture 2022

Intervention et interlude musical par Marina Chiche - Page 26

Violoniste concertiste, musicologue et chroniqueuse radio sur France Inter, Auteur Musiciennes de Légendes éditions First & Radio France et Femmes de Culture 2022

Les Femmes dans le jeu vidéo - Page 28

Déborah Papiernik, Jurée, SVP New Business Development, Technology and Strategic Alliances Ubisoft

Intervention et immersion olfactive par Mathilde Laurent - Page 30

Parfumeur maison - Directrice de création chez Cartier, Femme de Culture 2022

Regards croisés sur le Web 3.0 - Page 32

Laurence Le Ny, Directrice Ecosystème Startup des ICC Orange & Ambassadrice Culture France 2030 Anne-Marie Pécoraro & Corinne Khayat Avocates associées UGGC
Déborah Papiernik, Jurée, SVP New Business Development, Technology and Strategic Alliances Ubisoft
Cécile Rap-Veber, Jurée, Directrice générale Sacem



Penser le présent,
préparer l'avenir

Emploi

1^{er} site emploi du secteur culturel.
550 000 visites et 215 000
visiteurs uniques par mois.

Ingénierie culturelle

Accompagnement des projets et
politiques culturels et artistiques.

Cabinet de recrutement

Le spécialiste du secteur culturel,
une cvthèque de 80 000 CV et un
réseau unique de professionnels.

Conseil en organisation RH

Adaptation des ressources au
projet, organisation, conduite du
changement et appui RH.

Accompagnement professionnel

Bilan de compétences, coaching,
techniques de recherche
d'emploi, entretien conseil.

Formation

Actualités, guide et annuaire des
formations aux métiers de la
culture.

Regards croisés sur le soft power



présentés par

Hélène Fulgence, Présidente de Femmes de Culture et Directrice du patrimoine de Chanel

Avec

Eva Nguyen Binh, Présidente Institut Français et Ambassadrice pour l'action culturelle extérieure de la France

Nathalie Obadia, Fondatrice & dirigeante Galerie Nathalie Obadia (Paris/Bruxelles), Enseignante Géopolitique de l'art Contemporain à Sciences-PO, Membre du Conseil d'administration de la société des amis du musée du Quai Branly- Jacques Chirac et Membre du comité de soutien de Human Rights Watch en France.

Hélène Fulgence :

Eva est bien sûr membre du jury cette année et Nathalie est – on peut le dire – distinguée cette année. Nathalie, l'actualité de cette semaine est chargée pour toi notamment avec la foire Paris + où tu es présente avec la Galerie Nathalie Obadia, penses-tu que la scène artistique contemporaine française - et dans une certaine mesure le marché de l'art contemporain français - est devenu ou redevenu attractif au niveau mondial ?

Nathalie Obadia :

Je pense que l'arrivée d'Art Basel à Paris est la preuve que la scène parisienne, la scène française, est redevenue attractive. Il y a eu des moments un peu difficiles, et je vois depuis une dizaine d'années l'émancipation des artistes et des différents acteurs de la scène. Lorsque j'ai commencé mon activité il y avait une forte présence de l'état, et la tendance de certains artistes à se laisser accompagner par

des programmes publics qui étaient ambitieux mais qui ne suffisaient pas. Petit à petit je dirais que le privé intervient : des galeries, de nouvelles générations de conservateurs, des fondations, de nouveaux collectionneurs en France et de nouvelles galeries, plus ambitieuses, plus structurées.



Hélène Fulgence

Les artistes aussi ont compris qu'il fallait s'aider eux-mêmes, ils vont plus facilement à l'étranger, dans des résidences, ils parlent l'anglais. Ils sont habitués maintenant à exposer dans des galeries étrangères et ça fait extrêmement plaisir aujourd'hui, quand on va à New York, de s'apercevoir que dans les galeries de Chelsea on peut voir des artistes de la scène contemporaine française intégrer des galeries importantes. Je dirais que cette semaine de foire et d'effervescence est le résultat d'une situation qui va se répandre, il y a une espèce de ruissellement sur ce cet événement. Par exemple au Palais de Tokyo, à partir de mercredi il va y avoir différents vernissages d'artistes justement, comme Guillaume Leblond, qui représente cette scène française, et les acteurs internationaux qui sont là vont pouvoir y assister.

Hélène Fulgence :

Tu as beaucoup défini le soft power à la fran-

TV5MONDE est fière d'être partenaire de la 4^e édition du prix

]100 FEMMES [DE CULTURE [



Des témoignages engagés, des chroniques, des reportages pour interroger la condition des femmes dans le monde.

information.tv5monde.com/terriennes

Regarder
le monde
avec attention

TV5
MONDE

çaise en le comparant à d'autres soft power Européen, comment tu qualifierais cela maintenant après ces deux années de Covid ? Ces 2 années de COVID, je crois que finalement on les a vécues mais qu'on les a un peu oubliées parce qu'on a tous travaillé intensément, et différemment dans nos galeries. On a inventé une manière d'accompagner les artistes, d'avoir peut-être des rapports plus concentrés avec les directeurs des musées : j'ai profité du fait de ne pas pouvoir aller à l'étranger pour aller voir tous les directeurs de musée en France. Je leur ai présenté des artistes qu'ils ne connaissaient peut-être pas pour essayer de voir si on pouvait travailler ensemble. Je pense que les années COVID ont plutôt permis de retravailler, de se resserrer et ça a été une autre expérience.

Hélène Fulgence :

Chère Eva, l'Institut Français fête 100 ans de diplomatie culturelle, pensez-vous que l'art et la culture, ou ce que l'on appelle les industries culturelles et créatives participent au soft power français ?

Eva Nguyen Binh :

Je voudrais commencer par dire que la place de la culture dans la politique extérieure de la France c'est quand même une spécificité de notre politique qui remonte à il y a bien longtemps. On fête cette année les 100 ans de l'opérateur culturel qu'est l'Institut français. On compare souvent l'institut français au Goethe-institut par exemple, qui a été créée seulement après-guerre, ou au British Council qui a été créé plus d'une dizaine d'années après l'Institut français. Il y a une spécificité

française dans la place que la culture et aujourd'hui on met beaucoup l'accent sur les industries culturelles et créatives.

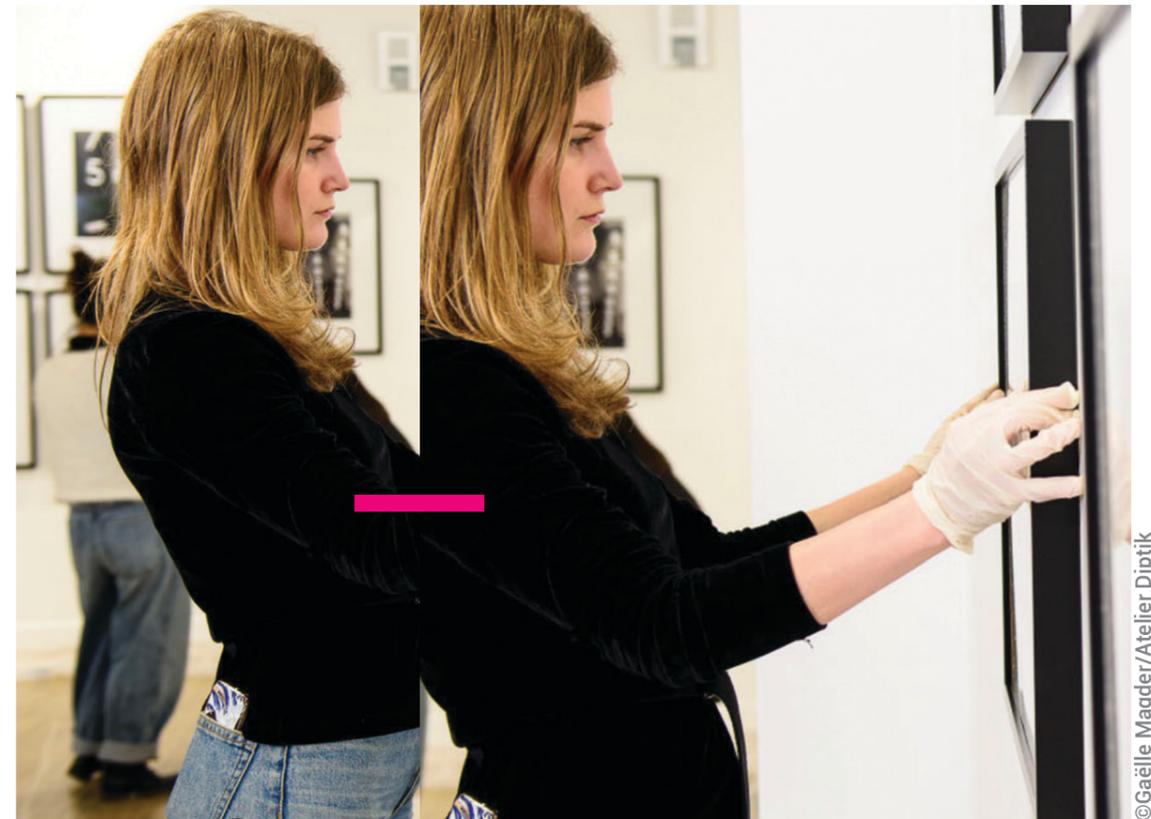


Eva Nguyen Binh

Beaucoup de pays s'emparent de la culture et des arts pour promouvoir leur pays, les États du Golfe, par exemple sont très en pointe sur ce sujet. Je voudrais aussi souligner une spécificité de la politique culturelle extérieure de la France, de sa politique d'influence, du soft Power : c'est qu'il repose sur des valeurs. On cherche à promouvoir la France, avec ses intérêts, mais notre politique est traversée par des valeurs, l'égalité femmes hommes en est une, la liberté de création et la liberté d'expression sont évidemment au cœur de ces valeurs. Je voudrais le souligner parce qu'aujourd'hui dans le monde, il n'y a pas tant de pays où ces valeurs sont respectées. C'est important que l'on continue à défendre et à promouvoir ces valeurs et je pense avec d'autant plus d'émotion à ce qui se passe en Afghanistan. Concernant la place des femmes, je pense qu'elle est sous-estimée ; elle l'a été au cours de l'histoire, les choses changent mais il y a encore du chemin à faire. Juste un exemple : l'artiste

française qui représente la France à la biennale d'art de Venise, Zineb Sedira, est seulement la 4e femme à occuper le pavillon français dans cette biennale. Mais les choses bougent car nous avons à cœur de les faire bouger. A l'Institut français à Paris, nous nous dotons de notre feuille de route pour l'égalité femme-homme, il y a peut-être un petit peu de retard à rattraper mais cette feuille de route va structurer l'action pour mettre tout le monde dans la même dynamique. Dans le soft Power à la française il faut bien sûr que nous soyons une vitrine exemplaire avec les valeurs que nous défendons.

VIVRE [DE] LA CULTURE



©Gaëlle Magder/Atelier Diptik

IESA
arts & culture

4 UNIVERS DE FORMATIONS
MARCHÉ DE L'ART
MUSIQUE
SPECTACLE VIVANT
CINÉMA ET AUDIOVISUEL

L'école internationale des métiers de la culture et du marché de l'art

1 cité Griset _ 75011 Paris
01 42 86 57 01 _ iesa.fr

Présentation du programme de mentorat entre l'OFAJ et Femmes de Culture



Laurence le Ny

Bonjour à toutes et tous, le mentorat et l'accompagnement de jeunes talents est cher à mon cœur. Je suis engagée dans plusieurs programmes de mentorat et donc, avec Stéphane et Anne, nous avons imaginé la première étape de ce que nous pourrions proposer comme programme pour accompagner des jeunes filles allemandes qui ont un projet en France. Je vais laisser Anne en dire un peu plus sur l'OFAJ et sur ce programme de mentorat.

Anne Tallineau

Merci Laurence, et merci de ta contribution à ce programme que nous sommes très heureux de lancer avec Femmes de culture. La culture est un facteur d'intégration et de cohésion, et donc dans l'ADN de l'OFAJ, de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, depuis sa création en 1963. Depuis toujours, il y a eu des programmes culturels, par exemple dans le domaine de l'édition, des jeux vidéo, des musées, dans les pratiques amateurs aussi. Il est vrai que depuis 3 ans, depuis le moment où les crises se sont succédées, il nous a paru encore plus important de renforcer le champ culturel des activités de l'OFAJ et de soutenir les projets des

jeunes Français, Allemands, Européens parfois Maghrébins dans le domaine culturel qui pouvait mener à des échanges ou à des rencontres. C'est encore plus important parce que l'intégration de la jeunesse pour porter la cohésion de nos sociétés est devenue plus urgente ces derniers mois. Nous avons étendu le champ de nos programmes de soutien aux arts du cirque. Nous avons étendu notre réseau de partenaires et soutenu de nouveaux programmes favorisant la mobilité des étudiants. Nous avons/soutenons un très beau programme entre le Centre Pompidou, un partenaire allemand et un partenaire espagnol, dans lequel les étudiants des écoles d'art s'interrogent sur les sujets de société. Nous avons aussi étendu nos activités à l'attention des artistes en participant un projet de résidence artistique en Italie, au grand tour de l'Institut Français et du Goethe-Institut. Et puis, bien sûr, le développement de ce partenariat avec Femmes de culture étend le champ des activités : nous sommes partenaires pour la 3e année maintenant et il nous a semblé tout à fait intéressant de travailler sur cette notion de mentorat. On connaît les effets du mentorat au niveau national, mais on avait envie de tester un programme de mentorat qui s'adressera

Laurence Le Ny, Directrice
Ecosystème Startup des ICC Orange
Ambassadrice Culture France 2030
Membre du CA Femmes de Culture

Anne Tallineau, Secrétaire générale
de l'Office franco-allemand pour la
jeunesse (OFAJ)

à 6 jeunes germanophones en France. Nous allons identifier des mentores françaises afin de faciliter leur insertion dans les milieux de la culture. C'est une première édition et nous espérons en lancer une seconde qui permettra à 6 jeunes femmes francophones de bénéficier du même programme de mentorat en Allemagne. Cela leur permet à la fois de s'insérer dans un nouveau milieu professionnel mais aussi d'avoir accès à une autre culture, de créer un autre réseau. Nous constituerons ainsi à terme un réseau de jeunes européennes et donc nous démultiplierons ce réseau des femmes de culture.

Laurence Le Ny

Concrètement, ce sera un programme sur 6 mois où l'on va sélectionner 6 jeunes femmes en fonction de leur profil, il faut qu'elles aient un projet qui ait plus d'un an d'existence puis nous allons essayer de trouver des profils parmi les 400 Femmes de culture qui pourraient correspondre aux mieux à leurs profils et leurs besoins.. Nous vous solliciterons pour la première année, pour tester un mode de fonctionnement, on imagine, de créer un rendez-vous par mois pendant 6 mois entre la mentorée et la mentore,

Anne Tallineau

Et justement, peut-être que les mentores aussi y trouveront quelque chose, que ce soit par leur contact avec ces jeunes femmes mais aussi par le contact avec une autre culture. Il faut que ce soit une relation dans les 2 sens.

Grâce à ses programmes culturels, l'OFAJ ouvre des portes pour créer un

Langage
Partage
Langue
Co-construction
commun
Expérience



Que peut l'art pour l'intelligence artificielle ?



Laurence Le Ny

Marion Carré, bonjour, tu es Femme de Culture 2022, également 30under30 Forbes 2022, co-fondatrice d'Ask Mona, que tu as créé à 21 ans avec Valentin Schmitt qui propose des outils conversationnels basés sur l'IA pour les institutions culturelles. Tu es aussi enseignante à Science Po, au Celsa et au Cnam. Tu vas nous parler de l'art et de l'IA avec une question : Que peut l'art pour l'intelligence artificielle ?

Marion Carré

Merci Laurence. Bonjour à toutes et tous. J'ai quelques minutes pour ouvrir ce vaste questionnement : Que peut l'art pour l'IA ?

En préambule : toutes les images de la présentation ont été créées avec une IA qui transforme du texte en image. Il y a une question que j'aime beaucoup poser à mes étudiants à chaque début de semestre : c'est quand la dernière fois que vous avez eu recours à une IA ?

Au début, je les vois un peu interloqués, en train de remonter dans leurs pensées à la recherche d'une expérience exceptionnelle avant de se rendre compte que la dernière interaction qu'ils ont eue avec leur smartphone impliquait probablement une intelligence artificielle.

Aujourd'hui elle se glisse dans la moindre ap-

plication que nous utilisons au quotidien : du GPS à la boîte mail en passant par le streaming musical.

Cette omniprésence de l'intelligence artificielle a un effet paradoxal : on finit par ne plus la voir. Immiscée dans les rouages de notre monde numérique, elle en devient invisible. On a d'ailleurs beaucoup de mal à la représenter. Si je vous demandais de dessiner une intelligence artificielle, vous seriez sûrement aussi embarrassés que cette intelligence artificielle à laquelle j'ai demandé le même exercice... Surtout, l'aspect intangible de l'intelligence artificielle rend certains de ses effets difficiles à appréhender.

Comment rendre perceptibles son impact ? Comment mettre à jour les défis que nous pose cette technologie ?

C'est ici que l'art a un rôle à jouer, en déplaçant le regard, en rendant sensibles et concrets ces questionnements. Voici quelques-uns des mythes que permet de déconstruire l'art.

Pour commencer, l'intelligence artificielle n'est pas artiste. Vous seriez scandalisés si je vous proposais d'attribuer une des photographies de Robert Doisneau à son appareil photo. C'est pourtant ce qui est régulièrement fait au sujet d'intelligence artificielle. On la présente comme étant en mesure de créer des tableaux, des musiques, des poèmes de façon autonome.

L'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives à l'artiste, c'est un véritable stimulateur de créativité. Mais elle reste un outil entre ses mains. D'ailleurs, l'intelligence artificielle n'a pas de goût. Elle est incapable de percevoir ce qui est beau ou laid, émouvant ou drôle. Mais elle peut chercher à le déduire en analysant nos comportements.

Bien sûr, elle le modélise en termes machiniques : 50% de suspens dans un livre, 32% de sympathie pour le personnage d'un film. C'est à partir de ces paramètres qui nous semblent absurdes pour décrire ce qui nous

Laurence Le Ny, Directrice
Ecosystème Startup des ICC Orange
Ambassadrice Culture France 2030
Membre du CA Femmes de Culture

Marion Carré
Ask Mona, Directrice générale
Co-fondatrice Ask Mona

plait qu'elle cherche à prédire les prochains succès littéraires, cinématographiques, musicaux. Si vous vous posiez la question, l'intelligence artificielle n'a pas non plus de morale. Le bien, le mal, la discrimination sont des notions qui la dépassent complètement. Pourtant, on la blâme souvent pour ses biais, facteurs de discrimination à grande échelle. Mais le problème se trouve plutôt dans les grands ensembles de données nécessaires à son entraînement. Ils sont le réceptacle de millions de contenus que nous partageons en ligne. Ce que nous reprochons à l'intelligence artificielle c'est finalement le miroir qu'elle nous tend pour observer nos propres dysfonctionnements. Pour finir, l'intelligence artificielle n'est pas voyante. Elle apprend de gisements de données accumulées



Marion Carré

depuis des années. Si le passé est riche en enseignements, il peut créer chez l'intelligence artificielle une forme d'inertie et la rendre incapable d'anticiper les succès de demain.

Contrairement à l'intelligence artificielle, nous, femmes de culture, sommes créatives, sensibles, éthiques, visionnaires. Saisissons-nous de l'intelligence artificielle pour la mettre vraiment au service notre société.

IMPRIMERIE
INTAGLIO

TRAVAUX DE VILLE DE LUXE
CARTE DE VISITE · INVITATION · FAIRE-PART · CARTE DE VŒUX



Marina Chiche

Violoniste concertiste, musicologue et chroniqueuse radio sur France Inter
Auteur Musiciennes de Légendes éditions First & Radio France
Femmes de Culture 2022



Bonjour, je suis absolument ravie d'être parmi vous parce que ça fait du bien de voir tant de personnalité émettant une telle énergie. Je

suis très touchée que vous m'ayez proposé ce petit moment de musique et ce moment de parole parce que ça me permet de vous parler de deux missions qui me sont chères. La première c'est la mise en lumière des interprètes de la musique, femmes, du XIX et XXe que j'ai pu mettre en lumière dans un livre Musiciennes de légende. J'ai grandi comme violoniste, sans me dire que j'étais une femme violoniste, mais force est de constater que quand je me suis penchée sur la vie de Ginete Neveu, elle est culte, mais je me suis posée la question de savoir quelles avaient été les femmes avant elle. J'étais persuadée de tout connaître parce que j'étais un peu nerd, mais là ont déferlé un nombre de femmes exceptionnelles, ça a abouti à un projet à l'été 2021 où j'ai élargi à d'autres instruments et ça a amené à ce livre.

Ça m'a permis de sortir de cet état d'esprit un peu naïf où le genre n'avait pas d'importance sur ma pratique. La deuxième chose c'est la présence de la musique classique dans notre espace culturel. J'ai eu la chance de vivre à l'étranger et quand je suis rentrée à Paris je me suis rendue compte que sur les chaînes généralistes il n'y avait presque plus de musique classique. C'est pourquoi je suis ravie d'avoir cette chronique sur France Inter pour donner envie d'aimer cette musique qu'on a beaucoup stigmatisée.

Parce que c'est bien aussi de faire de l'art quand on est à des femmes de culture, je vais vous jouer un morceau.



**CROIRE
AU POTENTIEL
DE CHACUN**



**FONDATION
D'ENTREPRISE**
C'est Vous l'Avenir

Les Femmes dans le Jeu Vidéo

Je travaille dans le jeu vidéo et je voulais vous dire quelques mots sur ce secteur parce qu'avec plus de 3 milliards d'adeptes dans le monde le jeu vidéo est devenu aujourd'hui un acteur fort de la culture. C'est un médium puissant qui parle à l'imaginaire des jeunes et des moins jeunes et qui fait fi des frontières, quand je dis frontières je parle des frontières culturelles géographiques mais aussi des frontières sociales et puis même finalement des frontières entre les arts et la technologie.

Quand je suis entrée chez Ubisoft il y a 25 ans, moins d'un joueur sur 10 était une joueuse, d'ailleurs moi je n'étais pas gameuse non plus. Aujourd'hui on a quasiment autant de gamers que de gameuses, je ne joue toujours pas (rires). Mais



malgré la mobilisation de Women in Games ou des syndicats pour plus de mixité dans l'industrie, on est encore très loin de la parité dans les entreprises du secteur du jeu vidéo. Chez Ubisoft on a atteint en mars 2021, avec 2 ans d'avance, notre objectif de 24% de femmes dans nos effectifs mondiaux de près de 20 000 personnes, on a encore progressé sur les 18 derniers mois pour atteindre 26% de femmes. C'est vraiment le résultat des efforts de sensibilisation et le travail de toutes nos filiales partout dans le monde et un travail sur la visibilité de nos offres d'emploi auprès des profils féminins.

On travaille aussi en grande proximité avec les écoles spécialisées dans la formation aux jeux vidéo pour féminiser leur nouvelle promotion qui sont encore à 80% masculines. On a aussi des réseaux féminins et non binaires qui se sont créés ces dernières années, ce sont des Employees Resource Groups qui sont créés et gérés par les employés pour les employés autour d'identité ou d'expériences partagées. Ce

sont à la fois des espaces qui offrent du soutien, des partages et qui sont des lieux où on peut communiquer, parler des problèmes qu'on peut rencontrer en toute sécurité. Ces ERG sont aussi les interlocuteurs privilégiés de nos ressources humaines mais aussi des équipes de développement de jeu et

c'est aussi grâce à l'implication des femmes qu'on a de plus en plus de personnages féminins dans les jeux. Dans les jeux qui sont sortis dans les dernières années, vous pouvez choisir d'incarner un personnage féminin ou masculin. Ça paraît évident mais ça ne l'était pas tant que ça dans le jeu vidéo jusqu'à présent. La seule image que vous avez tous en tête c'est Tomb Raider avec Lara Croft : une femme hypersexualisée ; mais on a changé dans le jeu vidéo, maintenant on a des représentations beaucoup plus variées. En conclusion, l'industrie du jeu vidéo a la responsabilité et le pouvoir de s'engager pour la diversité à la fois en entreprise et

Déborah Papiernik, SVP New Business & Strategic Alliances Ubisoft
Jurée 100 Femmes de Culture 2022

au sein des jeux vidéo.

Pour nous, participer à cet événement 100 femmes de culture s'inscrit dans la volonté affirmée d'Ubisoft de promouvoir la diversité et l'inclusion dans l'industrie du jeu vidéo et dans la culture en général. Pour ce qui est de cette édition de Femmes de culture, j'ai beaucoup apprécié de participer au jury cette année, d'identifier ces femmes de culture qu'il est important de mettre en lumière. Ce ne sont pas toujours les plus connues, il y a des noms qu'on connaît, mais vous avez aussi découvert des nouveaux visages aujourd'hui parce que ce qui est important c'est de mettre en lumière ces femmes qui ont de l'impact, ces femmes qui par leur talent et par leur audace inspirent le monde.

ELLES FONT LE JEU VIDÉO

Découvrez qui elles sont sur
ubisoft.com/careers



Parfumeur maison
Directrice de création de Cartier
Lauréate 100 Femmes de Culture 2022

Mathilde Laurent

J'aimerais tout d'abord remercier Stéphan Paris, les présidentes qui sont encore là et Madame La ministre, et dire ma gratitude et mon affection à tous ceux qui m'accompagnent chez Cartier.

Pour expliquer mon métier je dis souvent que ma mission c'est traduire le style légendaire de la maison Cartier en un langage esthétique et olfactif, avec l'idée de renouveler la parfumerie, de se réinventer, de proposer des créations inédites. Ça c'est le prérequis de tout parfumeur maison, en fait la vraie mission que je poursuis c'est essayer de porter le parfum là où il peut être utile. L'olfaction prend un chemin à part dans le cerveau, c'est le seul sens qui ne passe pas par la raison, et c'est aussi le seul qui convoque tous les autres pour les emmener vers les centres des émotions et de la mémoire. C'est le seul sens qui relie en permanence le corps et l'esprit. La beauté olfactive est donc celle qui peut agir le plus profondément en

nous, de manière à nous élever. Et son art, le plus à même de nous ré-enseigner l'ouverture à l'autre, de nous reconnecter avec nous-même aussi et à la nature, et ainsi nous permettre de faire mieux qu'exister dans ce monde qui vient, le garder humain. C'est pourquoi j'ai souhaité



vous faire expérimenter le pouvoir justement de l'olfaction à travers une contemplation olfactive de l'éphémère qui a eu lieu au musée de l'Orangerie en mars dernier dans le cadre du Printemps des poètes. Pour cela vous aller

prendre dans les sacs qui vous ont été distribué l'échantillon de pur muguet et le sprayez juste une fois et que vous vous laissez guider par la voix de Nicolas Maury qui a été l'interprète de ce moment.

Je vous réveille, merci à tous de vous être prêtés au jeu, voici ce qu'on peut faire avec l'olfaction lorsque l'on souhaite la transmettre et la traduire. J'espère avoir réussi à vous ouvrir les portes d'un univers olfactif dont les portes sont aussi initiatiques et dont la beauté vous emporte vers de nouvelles beautés créatrices, culturelles et personnelles. J'espère vous avoir transformé en de nouveaux senteurs, plus conscients et plus esthètes, que j'appelle des humeurs de génie. Merci encore et on continue la lutte ensemble, la lutte parfumistique.

CLUB, PICTURE, SOUND & EVENT



réservoirclub



Regards croisés sur le Web 3.0



Laurence Le Ny On va se retrouver en immersion sur des sujets dont on parle beaucoup en ce moment : Le web 3.0, les métavers, ... Mais de quoi parle-t-on ? Je vais dans un premier temps demander à Déborah de poser des bases, de proposer des définitions et de nous dire pourquoi le jeu vidéo est un des secteurs au cœur de ces sujets.

Déborah Papiernik : Alors, ce que je vais vous raconter ce n'est pas une vérité absolue, ce sont des pistes de réflexion, ce sont des briques, des points d'ancrage pour essayer de comprendre de quoi on parle quand on parle de web 3 et de métavers. Ces mots qui vont beaucoup ensemble et des concepts qui seraient en quelque sorte les successeurs du web 1 et du web 2 et qui pourront probablement se développer en parallèle, ont des éléments communs et ont des éléments de différenciation.

Le web 1 c'était l'accès à l'information en mode lecture, on consommait de l'information. Le web 2 c'est ce qu'on vit aujourd'hui : une forte composante sociale avec un modèle économique basé sur la data mais aussi une hyper personnalisation des contenus qui conduit à des bulles cognitives en fonction de ce que vous regardez. Finalement on va vous pousser du contenu qui ressemble à ce que vous connaissez déjà, c'est un des défauts qui entraîne aussi une certaine défiance de la part des états, des citoyens et ce qui est encore plus exacerbé chez les Gen Z. Le web 3 vise peut-être une de ces ambitions, c'est de corriger ce défaut et d'être finalement sur un web, un accès

à l'information qui est beaucoup plus décentralisée, qui n'est pas aux mains des GAFAM, avec une composante immersive et une forte composante de création où les utilisateurs sont parties prenantes. Ils sont à la fois créateurs et vendeurs avec un modèle économique probablement basé sur la blockchain, les NFT qui permettront en plus de remettre de la valeur sur ces créations.

On est au stade de l'exploration, il est fort possible que ça arrive vraiment parce qu'on est à un tournant technologique. On est tous conscients de l'hyper digitalisation de nos vies, on a aussi une convergence de l'arrivée à maturité d'un certain nombre de technologies la 3D, la 5G, l'IA. On ne sait pas exactement quand tout ça sera à maturité et quand tout ça fonctionnera ensemble.

Dès qu'on parle technologie on pense aussi à l'environnement et c'est une composante qu'il faudra bien sûr prendre en compte dans tous ces développements. Il y a aussi un tournant sociétal : on cherche un modèle de société avec plus d'équité, plus de transparence. On veut essayer de trouver des nouveaux modèles économiques et peut-être aussi de réinventer la mobilité sociétale. On parle de nos enfants comme une génération qui finalement vivra peut-être moins bien que nous et il est possible qu'en développant des nouveaux modèles économiques on leur ouvre la porte vers un avenir un peu plus égalitaire. On est aussi sur un tournant générationnel, les Gen Z non seulement ont la créativité, ils osent, mais aujourd'hui ils

ANIMATION :

Laurence Le Ny

Directrice Ecosystème Startup des ICC Orange

Ambassadrice Culture France 2030

INTERVENANTES :

Déborah Papiernik, Jurée, SVP New Business Development, Technology and Strategic Alliances Ubisoft

Cécile Rap-Weber, Jurée, Directrice générale Sacem

Anne-Marie Pécoraro, Associée, avocate spécialisée en droit de la propriété intellectuelle, des médias et des technologies numériques UGGC Avocats

Corinne Khayat Avocate Associée droit de la concurrence et droit de la propriété intellectuelle UGGC Avocats

ont des moyens techniques à leur disposition, des outils, des logiciels, des smartphones et autres qui leur permettent de créer et de partager. On n'est plus dans un dualisme digital où l'on avait tendance à opposer la vraie vie qui est dans le physique et puis une vie virtuelle qui serait fausse.



Déborah Papiernik

Ce que je vais vous dire aujourd'hui ce n'est pas une vérité absolue, ce ne sont que des pistes de réflexion, des points d'ancrage pour essayer de comprendre de quoi on parle quand on évoque le Web 3 et le Métavers. Ces concepts, qui vont beaucoup ensemble, peuvent être vus en quelque sorte comme les successeurs du Web 1 et du Web 2. Ils pourront probablement se développer en parallèle, avec des éléments communs et des éléments de différenciation.

Le Web 1 c'était l'accès à l'information en



Audit conseil solutions vous accompagne sur l'ensemble du spectre de la gestion d'entreprise

Expertise comptable

Audit et commissariat aux comptes

Finance et comptabilité

Planification et contrôle de l'entreprise

Gestion de crise

mode lecture : on consommait de l'information. Le Web 2 c'est ce qu'on vit aujourd'hui : une forte composante sociale avec un modèle économique basé sur la data mais aussi une hyper personnalisation des contenus qui conduit à des bulles cognitives en fonction de ce que vous regardez. On va vous pousser du contenu qui ressemble à ce que vous connaissez déjà, c'est un des défauts du Web 2 qui entraîne une certaine défiance de la part des états, des citoyens et plus encore des Gen Z (les 12-25 ans). Un des objectifs du Web 3 est de corriger ce défaut, de revenir aux origines du « web », la toile de l'information : un accès à l'information qui serait beaucoup plus décentralisée, qui serait pas aux mains des GAFAM, avec en plus une composante immersive et une forte composante de création dont les utilisateurs seraient parties prenantes : ils sont à la fois créateurs et vendeurs avec un modèle économique probablement basé sur la blockchain/NFT qui permettra, en plus, de remettre de la valeur sur leurs créations.

On est au stade de l'exploration sur le Web3, mais plusieurs indicateurs forts tendent à faire penser qu'au-delà du buzzword on est à un véritable tournant à la fois technologique et sociétal.

Nous sommes tous conscients de l'hyper digitalisation de nos vies et on voit arriver une convergence du développement d'un certain nombre de technologies comme la 3D temps réel, la 5G, l'IA, la blockchain, etc... même si on ne sait pas exactement quand tout ça sera à maturité, ni quand tout ça fonctionnera ensemble. Attention, dès qu'on parle technologie on se doit de prendre en compte la composante environnementale !

On vit en parallèle un tournant sociétal, à la recherche d'un modèle de société avec plus d'équité, plus de transparence. On parle de nos enfants comme une génération qui risque peut-être de vivre moins bien que nous et il est possible qu'en développant de nouveaux modèles économiques on leur ouvre la porte vers plus de mobilité sociétale et un avenir un peu plus égalitaire. Les jeunes nés entre 1997 et 2010 (Génération Z) ont la créativité de la jeunesse, ils osent plus que leurs aînés, et ils ont aujourd'hui à leur disposition des moyens techniques (des outils, des logiciels, des smartphones et autres) qui leur permettent de créer et surtout de partager. Ils ne sont plus dans le dualisme digital où l'on oppose la vraie vie - qui est dans le physique - et une vie virtuelle

qui serait fautive. Par exemple ils sont tout à fait à l'aise avec le fait d'acheter des biens virtuels : des habits virtuels dans les jeux vidéo par exemple. Ils vont vite, à nous de faire l'effort de les comprendre !

Le Métavers, autre buzzword du moment. Le Métavers est probablement une forme immersive du Web 3, avec une forte composante sociale et cette nouvelle hybridation entre vie physique et vie digitale. Et le jeu vidéo peut très certainement jouer un rôle important dans son développement... tout simplement parce que le jeu vidéo a fait du Métavers largement avant que cela ne s'appelle Métavers (comme monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir) ! Au cours des 20-30 dernières années, l'industrie du jeu vidéo a développé plusieurs briques qui seront sans aucun doute constitutives du Métavers.

- Du multi-utilisateur avec une forte composante sociale. Prenons l'exemple de Fortnite, certaines personnes y vont pour jouer mais beaucoup de joueurs y vont aussi pour discuter, pour se rencontrer. On constate l'importance des communautés de joueurs et l'importance du statut à l'intérieur de ces communautés. On a aussi de moins en moins de frontières entre le physique et le virtuel : vous voyez aujourd'hui des concerts d'Aya Nakamura dans Fortnite ! Le jeu vidéo, en Corée par exemple, est beaucoup plus intégré qu'en France dans la vie et des gens : n'importe qui, quel que soit son milieu d'origine, peut briller à l'intérieur d'un jeu vidéo et finalement gagner un statut social reconnu, y compris par les non-joueurs ; les Coréens ont intégré depuis longtemps cette hybridation physique et virtuelle.

- Des univers immersifs : en réalité virtuelle, en réalité augmentée ou tout simplement en 3D « à plat » sur un écran classique. Le plus important est que ces univers soient engageants : on vient y faire des choses intéressantes. Le jeu vidéo sait faire des univers virtuels où les gens viennent, reviennent et passent du temps - certains y passent parfois même un peu trop de temps, comme dans beaucoup d'autres types de divertissements. Le jeu vidéo n'est pas comme un film, qui est linéaire, c'est un autre médium qui utilise des moteurs en temps réel où chacun vit une expérience différente et ces moteurs sont d'ailleurs déjà utilisés par d'autres industries en particulier par le cinéma. On parle aussi de mondes persistants : vous pouvez imprimer votre marque sur ce monde virtuel de façon pérenne et visible par l'ensemble de

la communauté, et même si vous n'êtes pas en train de jouer, le jeu peut continuer à évoluer en votre absence.

- Une économie fonctionnelle. Dans les jeux vidéo on a toujours gagné des points ou une sorte de monnaie. Chaque jeu vidéo a son économie interne mais on a commencé à tester le fonctionnement des NFT - qui permettront de faire le lien avec d'autres jeux ou avec l'économie réelle - pour comprendre comment ça fonctionne, quelles sont les contraintes financières, techniques et légales partout dans le monde. Mais on n'intégrera les NFT dans les jeux que si cela a un véritable intérêt pour les joueurs.

- Avatars et créativité. Dans un jeu vidéo, notre avatar est le personnage qu'on incarne et qu'on dirige. On peut aussi le personnaliser, lui donner une apparence (vêtements, accessoires, etc.) qui reflète son statut dans l'univers virtuel ou qui est l'expression de notre créativité. Dans le Metavers on aura probablement une identification unique mais des identités qui pourront être multiples et une expression de ces identités différente. Un peu comme dans la vraie vie : vous avez votre identification (nom, prénom, date de naissance), vos possessions, mais en fonction des circonstances vous pouvez vous habiller différemment (travail, sport ou même soirée déguisée) et même vous comporter différemment (différents niveaux de langage, etc.).

Le jeu vidéo est en avance au niveau des technologies, et il pourra aussi jouer un rôle clé dans le développement et l'adoption du Métavers parce que c'est un acteur majeur de la pop culture : c'est le premier médium de la Gen Z, il est mondial et il fait fi des frontières - y compris sociales. On parle beaucoup de diversité hommes-femmes et il est aussi important d'avoir au niveau de la création une diversité d'origines sociales : nos joueurs sont d'origines variées, nos créateurs doivent être aussi d'origines et de milieux variés.

Aujourd'hui on n'a que des ébauches de Métavers, on parle parfois de « proto-Métavers ». Même les plus gros jeux vidéo qui rassemblent plusieurs centaines de millions de joueurs ne sont pas vraiment des Metavers car il manque encore quelques briques technologiques. Il est très positif que des sociétés du luxe ou du retail s'y intéressent et commencent à s'y associer par des petits projets qui leur permettent de mieux appréhender les univers virtuels et les nouvelles interactions qu'ils autoriseront. Le

EN MUSIQUE ON UTILISE TOUS LE MÊME INSTRUMENT, LA SACEM.

La Sacem fait vivre la musique et soutient celles et ceux qui la créent depuis 169 ans. Elle collecte et répartit les droits d'auteur, et apporte chaque année son soutien à 2 300 projets culturels et artistiques. Pour tout savoir, retrouvez-nous sur [sacem.fr](https://www.sacem.fr)

sacem

Ensemble faisons vivre la musique

Métavers n'aura pas d'intérêt si on se limite à y plaquer notre réalité d'aujourd'hui, mais pour inventer les nouveaux usages, au bénéfice des utilisateurs, il est important de commencer par comprendre ces différentes briques et de les tester. Quand le smartphone est arrivé, on n'avait aucune idée de l'importance qu'il prendrait dans nos vies, de même le Métavers mettra un peu de temps à se développer jusqu'à devenir peut-être une évidence dans notre quotidien. Et n'oublions pas de prendre en compte l'environnement, il y aura très certainement des choix à faire !



Cécile Rap-Veber

Laurence le Ny : Merci Déborah, c'est d'ailleurs un de sujets au cœur de la stratégie du plan de relance France 2030 pour la Culture. dont je suis l'une des ambassadrices avec Catherine Peyrot et Sylvie Corréard, deux autres Femmes de Culture. D'ailleurs, Déborah est aussi une des personnalités cofondatrice du label « French Touch » initié par la BPI, Chère Cécile, en tant que dirigeante de la Sacem peux-tu nous dire comment l'industrie musicale s'empare de ce sujets-là ?

Cécile Rap-Veber : La chance que nous avons c'est que nous sommes leaders de la gestion collective dans le monde et notamment parce que le droit d'auteur français est un droit d'auteur exceptionnel. On parlait tout à l'heure du Soft Power de la culture mais il faut savoir que le droit d'auteur c'est aussi un Soft Power parce que le droit d'auteur à la française véhicule un certain nombre de valeurs qui sont différentes du Copyright américain. Le Copyright américain c'est un producteur qui paye une somme forfaitaire et l'artiste ou le créateur est ensuite dépossédé de toute rémunération complémentaire. Nous, le droit d'auteur c'est une rémunération proportionnelle sur tous les usages. Et

nous sommes parvenus à, maintenant depuis de nombreuses années, prouver la plasticité du droit d'auteur. Chaque nouvelle invention nous a permis de nous adapter et de pouvoir trouver des nouveaux modes de rémunération adaptés qui ne sont pas trop lourds pour le consommateur. Avec nos partenaires qui diffusent la musique ça a commencé avec les café-concert et puis il y a eu les phonogrammes, il y a eu la télédiffusion puis dernièrement il y a eu les GAFAM. C'est vrai que le web 3 c'est un peu un espoir de pouvoir s'émanciper de la centralisation faite par les GAFAM. On croit à cette relation directe, et je suis ravie quand Deborah tu me dis qu'il faut que nous construisions ensemble ce nouvel environnement parce que j'ai toujours trouvé que très souvent les créateurs étaient la dernière partie à laquelle on pensait quand justement on établissait les devis, les budgets.

Aujourd'hui le web 3 est apparu pour nous comme une véritable opportunité : nous avons déjà monté Sacem Lab qui est spécialisé dans l'innovation, et aussi un conseil spécial pour la stratégie et l'innovation au sein de notre conseil d'administration dont le parrain est Jean Michel Jarre et dans le cadre duquel nous avons invité de nombreux témoins notamment Ubisoft qui est un acteur français exceptionnel. Nous avons commencé à élaborer quelle pourrait être aujourd'hui une nouvelle création de valeur pour les créateurs.

La semaine dernière avait lieu à un salon qui réunit tout l'écosystème de la musique et la SACEM a annoncé sa première initiative autour des NFT, l'idée n'est pas de faire du NFT pour faire du NFT, mais de voir comment est-ce qu'autour de ce nouvel outil on peut aller chercher de la valeur, un lien direct aussi entre le public et son créateur. Parce qu'effectivement c'est ça qui est important dans le web 3, c'est vraiment qu'il n'y ait plus cet intermédiaire. Le NFT va permettre à ceux qui l'acquiescent d'avoir places gratuites pour des concerts, des abonnements, pour le streaming mais surtout des places pour nos grands prix avec des rencontres. Nous sommes en train de travailler avec un certain nombre d'acteurs du NFT et je voulais vous dire pour ceux qui connaissent la musique, il y a ce qu'on appelle le droit de synchronisation, c'est un détenteur de droit qui va pour une utilisation donnée donner ses droits une fois c'est fini : Ubisoft a payé et plus jamais personne ne reprend l'argent, c'est un malheur pour le droit d'auteur. J'ai demandé si on pou-

vait adapter le droit de suite de l'art dans la musique et ça m'a permis de pouvoir négocier un premier contrat pour des équipes avec les éditeurs NFT où nous allons pouvoir obtenir une rémunération complémentaire pour nos créateurs et éditeurs de musique.

On est plongé dans les NFT, dans le métavers aussi parce qu'effectivement ça peut être un ersatz du jeu vidéo mais ça peut être aussi quelque chose qu'on peut reconstruire et surtout je vous le dis c'est quelque chose que défend beaucoup Jean-Michel Jarre. La SACEM a eu l'occasion ces dernières années d'attirer les plus grands répertoires anglo-américains pour représenter leurs droits digitaux dans le monde. Des majors comme Universal d'autres comme Warner ont quitté des sociétés américaines de gestion collective ou des sociétés anglaises pour rejoindre la SACEM parce qu'on avait 2 atouts : une équipe exceptionnelle mais en plus le droit d'auteur français qui protège 10 fois mieux que le Copyright américain. On va être envahi de métavers notamment avec Meta et Microsoft qui développent énormément, aujourd'hui les métavers qui seraient créés sous le drapeau français peuvent être une terre d'accueil pour les plus grands créateurs du monde entier. C'est ce que nous sommes parvenus à faire pour les deals avec Google, avec Spotify, avec Apple Music. Il faut absolument que pour le métavers nous soyons capables de faire la même chose et ça créera une richesse et une attraction complémentaire pour notre pays.

Laurence le Ny : Merci Cécile pour cette dynamique intervention, d'ailleurs je rappelle qu'il y a une mission exploratoire sur les métavers qui a été lancée par le gouvernement et qui sera publiée avant décembre 22. Je vais maintenant donner la parole au cabinet UGGC, qui va nous donner des pistes sur les pistes à investiguer d'un point de vue juridique et réglementaire.

Anne-Marie Pecoraro : Bonjour chers amis, je voudrais revenir rapidement et succinctement sur l'historique pour le relier aux préoccupations juridiques que nous avons traversées et surtout à celles auxquelles nous allons devoir nous confronter.

Je repars ainsi du web 1 pour rappeler ce web statique qui était la première phase du web dans les années 90 et dont bon nombre d'entre vous se souviennent. Sa fonction première était la distribution d'informations avec un environnement visuellement austère qui permettait d'accéder à des contenus grâce aux liens hypertextes



Anne-Marie Pecoraro et Corinne Khayat

et aux protocoles http notamment. Ce web 1 nous avait plongé dans des problématiques à l'époque liées aux portails commerciaux, aux exploitations massives de contenus et de bases de données, à l'émergence des moteurs de recherche puis au développement du peer-to-peer. Ces tournants clés ont déclenché des problèmes juridiques dont le premier a été la question du droit applicable. En partant d'une situation difficile à appréhender, on parvient après beaucoup de travail à travers les années, à une interprétation économique, sociologique et juridique qui permet d'ouvrir des dispositifs pour la cerner et faire que le web, dans sa forme traditionnelle, ne soit majoritairement plus hors-la-loi.

Il nous a conduit à ce web 2, le web des contenus générés par les utilisateurs, ainsi qu'à l'avènement du mobile, et là effectivement les problématiques juridiques sont devenues tout à fait différentes au regard du partage et de la prolifération des échanges massifs. A nouveau, un web potentiellement hors-la-loi mais qui a cependant conduit à l'adoption de régulations, même si cela a pris beaucoup de temps.

A présent, si nous souhaitons protéger l'humanité, il nous faudra être beaucoup plus réactifs et rapides. Après toutes ces années, nous sommes parvenus à un grand nombre d'harmonisations européennes, de législations nationales et de jurisprudences. Les systèmes normatifs se sont d'ailleurs adaptés à ce web pour renforcer progressivement la responsabilité des plateformes à travers la jurisprudence ainsi que par la régulation avec, par exemple, la faculté de faire bloquer en France, comme dans de nombreux autres pays, les sites illégaux. On peut effectivement s'adresser à un juge pour lui demander d'ordonner aux fournisseurs d'accès de purement et simplement bloquer l'accès à un site. Bien que l'on parle d'abord d'un certain far-west, finalement un travail et des efforts de régulation convergents - bien que prenant des années - conduisent à une structuration. On est aujourd'hui loin d'un

monde hors la loi mais bien engagé sur le chemin qui nous amène à ce fameux web 3, celui des algorithmes, de l'intelligence artificielle, de l'immersion et de la blockchain. C'est donc ce web intelligent qui nous immergera et c'est un web qu'on ne se contentera plus de regarder comme les deux précédents mais dans lequel on sera pleinement impliqué, à l'aide de la réalité virtuelle ou augmentée.

Dans ce nouveau web, nous serons potentiellement dans un scénario qui nous sera propre, avec la possibilité théorique d'encore plus de liberté. Une liberté à défendre entre l'intelligence artificielle et les algorithmes. Les caractéristiques de ce web vont donc conduire à de nouveaux débats sociologiques et juridiques sur lesquels il faut réfléchir.

Je voudrais à ce titre faire un détour sur la décentralisation, donc la blockchain, l'étape consécutive - avec les NFT - étant que la technologie générera des transactions décentralisées, les smart contracts voire recentralisées chez des opérateurs économiques qui sont déjà prédominants.

Je vous ai mentionné l'existence de ce qu'on appelle les Smart contrats qui changent le paysage en accentuant la décentralisation et induisent une dérégulation face à laquelle il faut s'organiser. Le Smart contrat est un contrat qui se déclenche de manière automatique sur un mode : si telle condition survient, alors, telle conséquence est déclenchée. Si le train ou l'avion a du retard alors mon Smart contrat déclenchera automatiquement une indemnisation. Ce contrat, grandement automatique, croit n'être soumis à aucune loi et est prévu pour se dérouler sans qu'aucun juge n'intervienne. En cela il peut différer du cas général déjà connu et régulé des contrats électroniques. Selon moi, l'enjeu c'est le progrès social. Nous ne livrerons pas le web3 à l'impuissance mais devons le traiter comme la vraie vie et la réalité : il y a parfois des quartiers avec des bandits et des voyous mais on ne dit pas « comme on ne peut pas les attraper, on va livrer toute la ville à la dérégulation ».

Cela fait écho au Dark web et il y a aujourd'hui des zones entières qui échappent à l'appréhension des pouvoirs publics, c'est extrêmement dangereux, mais pour autant, il faut quand même s'en préoccuper pour que le web soit tiré vers le progrès social. Il faudra travailler à l'interopérabilité, aux questions d'accessibilité, à des publics répandus à travers le monde, qui ont souvent besoin du web pour l'éducation, l'inclusion, l'égalité des chances.

Je pense au continent africain qui a notamment besoin de télécommunications appropriées, ne serait-ce que pour l'enseignement, l'éducation et l'égalité des chances des femmes et d'autres

catégories de population. Pour toutes ces raisons je propose que l'on conçoive ce web effectivement comme transversal, global, positivement inclusif, et que l'on essaye de le tirer au service de ce progrès social et des chances de chacun.

Corinne Khayat : Dans le métavers, chacun d'entre nous peut créer son propre avatar qu'il va contrôler. Identifiant numérique propre à un environnement virtuel, un avatar peut représenter des personnages fictifs ou proches de l'identité réelle des utilisateurs.

La nature des informations renseignées par les avatars dans le métavers ainsi que l'encadrement de leur exploitation par les organisations concernées font l'objet de multiples interrogations.

En effet, force est de constater que cet univers virtuel permet la collecte d'un panel large d'informations directement identifiantes (nom, prénom) et indirectement identifiantes (pseudo, numéro de référence, temps de connexion, historique d'interaction avec les autres utilisateurs, etc.) renseignées par un avatar à l'initiative ou à l'insu de son utilisateur. A ces données s'ajoutent les données comportementales et les données biométriques des utilisateurs dont l'exploitation est facilitée par l'utilisation de dispositifs connectés.

Dans la mesure où ces informations se rapportent nécessairement à une personne physique identifiée ou identifiable, il apparaît que la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en ce compris le Règlement UE 2016/679 dit « RGPD », doit trouver à s'appliquer.

Cette réglementation pourrait ainsi être envisagée dans l'hypothèse d'une localisation de l'utilisateur dans l'Union Européenne. Or, ce critère pourrait faire l'objet de discussions dans la mesure où la localisation de l'utilisateur serait susceptible de différer de celle de son avatar évoluant une zone virtuelle mouvante et aux frontières incertaines.

Par ailleurs, la question du traitement des données biométriques doit faire l'objet d'une attention particulière dans la mesure où il suppose le recueil préalable du consentement des utilisateurs. Cette obligation pourrait se heurter à des contraintes d'immédiateté des échanges et de pluralité des organismes impliqués.

La protection des données à caractère personnel dans le métavers constitue ainsi un défi important rendant nécessaire une adaptation de la réglementation applicable. Au-delà du RGPD, les projets de règlement sur l'intelligence artificielle actuellement entre les mains de la Commission européenne et la réglementation e-pri- vacy pourraient répondre à ce nouvel enjeu.

L'association

] FEMMES [
DE CULTURE]



L'association Femmes de Culture

Reconnue d'intérêt général depuis septembre 2022, Femmes de Culture défend depuis 2019 l'égalité, la parité, la diversité et l'inclusivité dans les industries culturelles et créatives au travers notamment d'un événement francophone prestigieux à rayonnement national et international 100 Femmes de Culture qui se tient historiquement au Palais de Tokyo en présence de la Ministre de la Culture, des jurées, des lauréates et des partenaires.

L'association organise également tout au long de l'année pour sa communauté des rendez-vous sous différentes formes : petit déjeuner rencontre, dîner annuel des promotions, after-work, master class. Depuis 2022 elle est également engagée dans un programme ambitieux de mentorat avec l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (Ofaj).

Devenez Bienfaiteur-trice, Mécène ou Grand.e Mécène !

SOUTENEZ NOS ACTIONS OU DÉVELOPPONS ENSEMBLE UN
PROJET SUR MESURE QUI PARTICIPE AU RAYONNEMENT ET À LA
RECONNAISSANCE DES FEMMES DE CULTURE !

Les avantages du Mécénat

Ainsi pour les particuliers mécènes : réduction de l'impôt sur le revenu (IR) égale à 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises mécènes une réduction possible de l'impôt sur les sociétés (IS) égale à 60 % du montant du don pour la fraction inférieure ou égale à 2 millions d'euros, et à 40% pour la fraction supérieure à ce montant ; dans la limite de 20 000 € ou de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé ; étant précisé qu'il est possible de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants.

Soutenir le Prix 100 Femmes de Culture

Chaque année un jury indépendant composé de personnalités remarquables sont proposées par son Directeur fondateur Stéphan Paris, avec la mission de distinguer 100 femmes inspirantes par leur parcours, leurs fonctions, leurs mandats, leur engagement, leur talent, leur influence positive voir durable dans l'écosystème culturel. Vous avez la possibilité en tant que bienfaiteur, mécène ou grand mécène de contribuer au développement et à la visibilité du prix et des lauréates à travers différents dispositifs à imaginer : concert d'ouverture ou de clôture, marrainage du dîner ou cocktail de clôture, bourse dédiée à une artiste, Cultural Learning Expédition, magazine, pastilles vidéo des lauréates...

Ils nous font confiance

Ministère de la Culture, Palais de Tokyo, l'Ifcic, l'Ofaj, Profilculture, la Sacem, L'Institut Français, Villa Créative Avignon Université, UGGC Avocats, Ubisoft, Société Générale, Vivendi, Fursac, les arts&culture, Audit Conseil Solutions, Intaglio, Réservoir Club.



Catherine Jean-Joseph Sentuc, Euzhan Palcy, Liz Gomis



Clarisse Arnou, Laëtitia Ménasé, Alexia Laroche Joubert, Cécile Rap-Veber, Anne Cibron et Claire Léost



Anne Devouassou



Carole Bienaimé Besse, Cécile Rap-Veber, Déborah Papiernik, Eva Nguyen Binh, Colette Barbier



Virginie Aubert



Clémence Guerrand



Héloïse Luzzati, Barbara Hannigan, Emmanuelle Haïm



Iris Knobloch



Sylvie Lancrenon



Katherine Brault



Inès Léonarduzzi



Constance Guisset



Catherine Jean-Jospe Sentuc, Tania de Montaigne



Stéphan Paris, Rima Abdul Malak



Chloé Béron, Peggy Donck



Marie Antoinette Joubert, Clarisse Arnou



Chloé Jarry



Fanny Cohen



Aurélie Clément Ruiz



Caroline Lang



Sylvie Barco



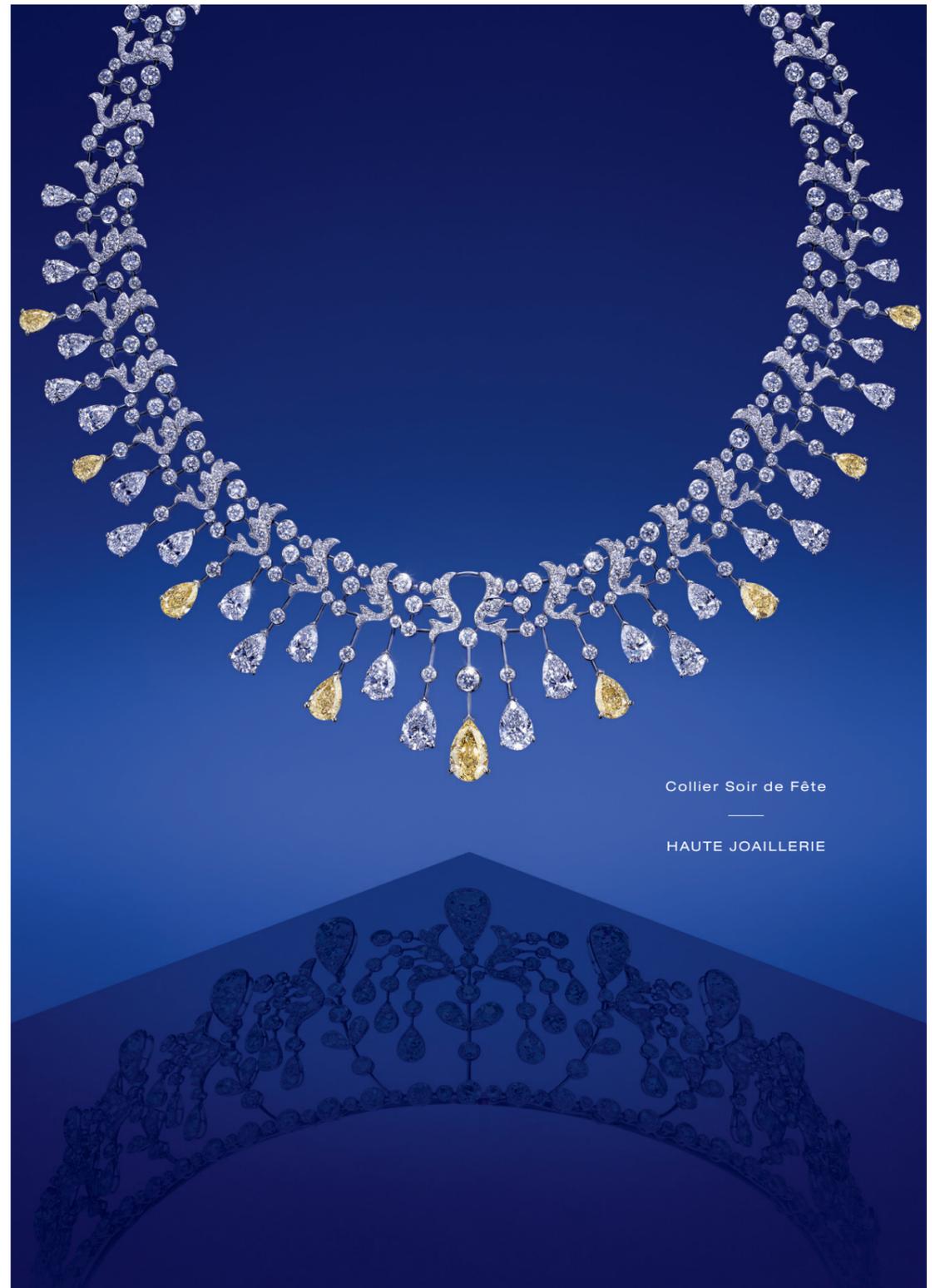
Rosalie Mann



Vanessa van Zuylen



Isabelle Bertolotti



Collier Soir de Fête
—
HAUTE JOAILLERIE

CHAUMET
PARIS

100 FEMMES DE CULTURE

Delphine Aboulker, Clarisse Arnou, Virginie Aubert, Marion Barbeau, Sylvie Barco, Abila Benmiloud Faucher, Constance Benqué, Claire Bernardi, Chloé Béron, Maëva Bessis, Marie Blondiaux, Natalie Boels-Kugel, Bonnie Banane, Katherine Brault, Marine Brutti, Doan Bui, Marion Carré, Marina Chiche, Anne Cibron, Aurélie Clémente-Ruiz, Clara Codani, Fanny Cohen, Annabelle Cohen-Boulakia, Christine d'Ornano, Adélaïde de Clermont-Tonnerre, Tania de Montaigne, Floriane de Saint Pierre, Charlotte de Witte, Ana Debenedetti, Angélique Delorme, Virginie Despentès, Anne Devouassoux, Audrey Diwan, Peggy Donck, Delphine Ernotte Cunci, Marine Forde, Nicole Garcia, Elizabeth Garouste, Julie Gayet, Marion Godfroy-Tayart de Borms, Liz Gomis, Hélène Guenin, Clémence Guerrand, Constance Guisset, Emmanuelle Haïm, Barbara Hannigan, Hélène Henry, Pia-Victoria Jacqmart, Agnès Jaoui, Bouchra Jarrar, Chloé Jarry, Marie Antonelle Joubert, Liya Kebede, Véra Kempf, Iris Knobloch, Celine Kopp, Clémence Krzentowski, Emmanuelle Laborit, Sylvie Lancrenon, Caroline Lang, Alexia Laroche-Joubert, Mathilde Laurent, Claire Le Restif Annick Lemoine, Inès Leonarduzzi, Claire Léost, Blanca Li, Héroïse Luzzati, India Mahdavi, Mireille Malot, Rosalie Mann, Laurence Maynier, Laëtitia Ménasé, Camille Morineau, Géraldine Nakache, Nathalie Obadia, Owle, Euzhan Palcy, Sandra Patron, Laurence Pera, Anne-Sophie Pic, Évelyne Platnic-Cohen, Julie Plus, Laure Prouvost, Élisabeth Quin, Marie-Anne Robert, Aurélie Saada, Solange Salem-Rein, Béatrice Salmon, Marie-Christine Saragosse, Vanessa Seward, Élisabeth Tanner, Céline Tricart, Magali Valente, Chloé van Soeterstède, Vanessa Van Zuylen, Sibyle Veil, Soko.